



## Règlements Covid 19 (Hockey Québec)

### Liste des joueurs et joueuses avec la mention « adéquatement vacciné(e) »

- a) La liste validée et vérifiée par l'association / organisation de hockey mineur utilisée en saison régulière fonctionne lors des tournois.
- b) En autant que l'équipe arrive toute ensemble (entraîneur qui détient cette liste doit être présent)
- c) Il est toutefois important que les participants aient toujours en leur possession leur preuve vaccinale, advenant une validation de l'infrastructure, de la municipalité ou d'une autre autorité compétente (ex. : Santé publique) qui exigerait une validation individuelle.

### Advenant qu'un ou des participants développe(nt) des symptômes

#### Avant le tournoi

- a) Un ou des participant(s) qui développe(nt) des symptômes est (sont) alors retiré(s) de leur équipe et doi(ven)t se faire tester. Il(s) demeure(nt) en isolement le temps d'obtenir son résultat.
- b) Le reste de l'équipe peut poursuivre leur activité et prendre part au tournoi.

#### Pendant le tournoi

- a) Un ou des participant(s) qui développe(nt) des symptômes est (sont) alors retiré(s) de leur équipe et doi(ven)t se faire tester. Il(s) demeure(nt) en isolement le temps d'obtenir son résultat.
- b) Le reste de l'équipe peut poursuivre leur activité et prendre part au tournoi.

### Advenant qu'un ou des participants contracte(nt) la COVID-19

#### Avant le tournoi

- c) Un ou des participant(s) qui démontre(nt) des symptômes ou contracte(nt) la COVID-19 est (sont) alors retiré(s) de leur équipe et doi(ven)t rester en isolement toute la période demandée par la Santé publique.
- d) Le reste de l'équipe peut poursuivre leur activité et prendre part au tournoi.
- e) La Santé publique avisera l'équipe seulement si cette dernière doit s'isoler.

#### Pendant le tournoi

- a) Un ou des participant(s) qui contracte(nt) la COVID-19 est (sont) alors retiré(s) de leur équipe et doi(ven)t rester en isolement toute la période demandée par la Santé publique.
- b) Le reste de l'équipe peut poursuivre leur activité durant le tournoi.
- c) La Santé publique avisera l'équipe et le tournoi seulement si l'équipe doit s'isoler.

## Port du masque ou couvre-visage

Le port du masque ou couvre-visage est obligatoire pour toutes les personnes âgées de 10 ans et plus dans l'infrastructure et fortement recommandé pour les jeunes de 2 à 9 ans.

- a) **Masque de procédure ou couvre-visage** pour les spectateurs, joueurs et joueuses, de même que les officiels et officiels hors glace.
- b) **Masque de procédure** pour les entraîneurs, bénévoles et employés du tournoi. Les entraîneurs (dans les vestiaires, l'infrastructure et derrière le banc) doivent porter le masque de procédure en tout temps.

## Passeport vaccinal

Entrée au complexe 2 glaces Honco

Le passeport vaccinal est obligatoire pour entrer au complexe 2 glaces.

Les spectateurs doivent porter le masque et être assis dans les estrades.